

DOCUMENT D'INTENTIONS PEDAGOGIQUES

NEERLANDAIS (non-immersion) – 2^{ème} degré de l'enseignement général de transition
(3^{ème} et 4^{ème} années du général de transition)

Professeurs: Mme Bette (annette.bette@sv-sf.be)
Mme Luftman (aurelie.luftman@sv-sf.be)

Intitulé du cours: Néerlandais LM1 au D2 GT – 4h / semaine.

Objectif du cours: la COMMUNICATION

Le cours de Néerlandais t'aidera à devenir un citoyen du monde en t'ouvrant à la culture néerlandophone et en apprenant à communiquer en néerlandais.

Au cours de néerlandais, tu apprendras à **communiquer** de manière **autonome** dans des **situations qui ont du sens** pour toi (**issues de la vie quotidienne et liées à ton expérience personnelle et familiale à propos de sujets concrets en rapport avec tes intérêts et ceux de tes proches**). Les sujets abordés seront donc des **sujets qui te concernent ou qui concernent tes proches, mais qui te permettent aussi de t'ouvrir au monde qui t'entoure**.

A) COMPETENCES:

Pour communiquer, tu utiliseras les **cinq compétences** suivantes afin **d'atteindre dans chacune, à la fin du degré, le niveau B1-** du référentiel européen :

- 1) **CA : Compréhension à l'audition (Ecouter pour s'informer, (faire) agir et /ou comprendre des opinions et/ou des sentiments) :**
Tu seras capable de **comprendre les éléments pertinents globaux et de détail entendus dans un message oral relativement court et clair (sans jeux de mots) et relativement court dont le contenu n'est pas nécessairement prévisible et qui se tient dans une situation qui a du sens pour toi**. Tu écouteras par exemple des conversations, des récits relativement courts, des messages sur boîte vocale, des interviews, des instructions ou consignes, des itinéraires, des bulletins d'information, etc.
- 2) **EOSI : Expression orale sans interaction (Parler pour (s')informer, faire agir et/ou exprimer des opinions et/ou des sentiments) :**
Tu seras capable de **produire, sans interaction (en parlant « tout seul », sans partenaire), un message oral relativement court et clair dont le contenu n'est pas entièrement prévisible et qui se tient dans une situation qui a du sens pour toi**. Tu parleras par exemple pour raconter un récit (réel ou fictif) d'activités, pour faire un portrait de quelqu'un, pour faire une visite guidée, pour laisser un message sur une boîte vocale, pour faire un exposé, pour faire la critique (d'un film, d'un livre, etc.), pour défendre ton point de vue, etc. **Tu pourras utiliser une aide écrite (schéma, mots-clés, carte mentale, etc.)** pour te guider dans ce que tu veux exprimer.
- 3) **EOEI : Expression orale en interaction (Parler pour(s')informer, (faire) agir, et/ou exprimer des opinions et/ou des sentiments) :**

Tu seras capable de **produire, en interaction (en parlant avec un partenaire), un message oral relativement court et clair dont le contenu n'est pas entièrement prévisible et qui se tient dans une situation qui a du sens pour toi.** Tu devras être capable de comprendre ce qui t'est dit et tu seras amené à réagir/ à parler, par exemple, dans une conversation courante, une discussion formelle ou informelle, une interview, une conversation téléphonique, une coopération en vue d'un objectif, etc. **Tu pourras utiliser une aide écrite (schéma, mots-clés, carte mentale, etc.)** pour te guider dans ce que tu veux exprimer.

- 4) **CL : Compréhension à la lecture (Lire pour (s')informer, (faire) agir et/ou comprendre des opinions et/ou des sentiments) :**
Tu seras capable de **comprendre des éléments pertinents globaux et de détail lus dans un message écrit (ou une combinaison de textes) clair (sans jeux de mots) dont le contenu n'est pas entièrement prévisible et qui se tient dans une situation qui a du sens pour toi.** Tu liras par exemple des e-mails, des lettres, des articles (de journal, de revue, de blog, etc.), des horoscopes, des extraits de roman, des brochures, des affiches, des sites web, des menus, des consignes, des itinéraires, des recettes, etc. Tu pourras **parfois utiliser un dictionnaire traductif ou un lexique.**
- 5) **EE : Expression écrite (Ecrire pour présenter, (faire) agir et/ou exprimer des opinions et/ou des sentiments) :**
Tu seras capable de **produire un message écrit articulé simplement dont le contenu n'est pas entièrement prévisible et qui se tient dans une situation qui a du sens pour toi.** Tu écriras par exemple, un e-mail ou une lettre, un article (de journal, de revue, de blog, etc.), une page web, une affiche, un compte-rendu ou un rapport, un récit réel ou fictif/de bande dessinée, une anecdote, un fait divers, un portrait, un résumé de livre/film/article, une critique de livre/film/article, un horoscope, un journal intime, un règlement, une brochure, une réclamation/plainte, etc. Tu pourras **parfois utiliser un dictionnaire traductif ou un lexique.**

A ces cinq compétences, se rajoute le **code, c'est-à-dire le vocabulaire, la grammaire et les fonctions langagières**). Ce sont tous les outils dont tu auras besoin pour communiquer efficacement.

B) MOYENS D'EVALUATION:

- 1) **Evaluation formative :**
- Se basant sur toutes les compétences, l'évaluation formative comprend **tous les travaux, exercices ou préparations qui te permettent de t'entraîner, d'éventuellement te tromper, de comprendre tes éventuelles erreurs, de t'améliorer et de t'auto-évaluer en cours d'année.**
 - Tu recevras une appréciation/un commentaire (oral ou écrit) ou des points de ton professeur, d'un camarade de classe ou de toi-même (pour une auto-correction). Tu pourras **écrire ces commentaires, conseils ou astuces dans ton « carnet d'apprentissage » ou « evolutieschrift ».**
- 2) **Evaluation certificative :**
- Il s'agit de **toutes les épreuves/interrogations/tests qui sont annoncés comme certificatifs et qui se font en général en fin de chapitre de cours ou à la suite de plusieurs chapitres** (sur des feuilles à en-tête ou sur des feuilles distribuées par ton professeur). Ton professeur te demande de faire ces évaluations **pour vérifier que tu maîtrises bien la matière vue dans ce chapitre et que tu es capable de communiquer par rapport à cette matière.**

- Les points cumulés de ces évaluations apparaissent dans les bulletins sous forme d'une moyenne sur 100 pour chacune des 4 périodes. Les points cumulés pour les quatre périodes sont ceux pris en compte pour la réussite en fin de troisième, et ceux du CE2D pour la réussite en fin de quatrième.
- Ces évaluations reprendront de nouvelles situations de communication comme celles faites en entraînement pendant les cours de manière formative. Les évaluations formatives et certificatives d'expression orale et écrite seront évaluées au moyen des grilles critériées du CE2D ou d'une grille adaptée à la tâche.
- Seules les compétences de 1 à 5 seront certifiées aux examens (de décembre et de juin en troisième et de décembre en quatrième). La répartition des points est la suivante, comme au CE2D : CA 25% des points, EOEI + EOSI 25% des points, CL 25% des points, EE 25% des points.
- En dehors de la période des examens, il peut évidemment aussi y avoir des évaluations certificatives sur l'une ou l'autres des 5 compétences. Le code pourra aussi être évalué dans des tests certificatifs de grammaire et de vocabulaire (dont le total des points ne pourra pas dépasser 20% des points de la période).
- Sur un répertoire (feuille jaune) remis en début d'année, tu noteras tes résultats obtenus à ces évaluations certificatives et tes parents signeront ce répertoire au fur et à mesure de l'année. Ce répertoire te permettra (ainsi qu'à tes parents) de savoir où tu en es dans ta maîtrise de tes apprentissages au fur et à mesure de l'année. Les résultats repris dans le répertoire se retrouveront ensuite sous forme de moyenne pondérée dans la période du bulletin.
- L'ultime évaluation certificative au terme du degré est le CE2D, qui détermine la certification (la réussite du degré et le passage dans le degré suivant) pour le cours de Néerlandais. Les tâches que tu devras réaliser au CE2D seront dans la continuité de celles effectuées dans les évaluations formatives et certificatives au cours de l'année.

C) CRITERES DE REUSSITE :

- Pour réussir en Néerlandais à la fin de la troisième année du général, tu auras obtenu 50% à la moyenne pondérée cumulative des points des quatre périodes de l'année, reprise sur 100.
- Pour réussir en Néerlandais à la fin du deuxième degré (en juin de ta quatrième année), tu auras obtenu au minimum 50% des points au CE2D. La répartition des points par compétences au CE2D est la suivante : 25% pour la CA, 25% pour l'expression orale (EOSI + EOEI), 25% pour la CL et 25% pour l'EE.
- Dès ton entrée en troisième, il est important que tu mettes les deux années du deuxième degré à profit pour mettre toutes les chances de ton côté pour réussir ton année, puis ton CE2D en fin de quatrième.
- Il n'y a pas d'examens de passage au deuxième degré, mais ton professeur peut te donner un travail de vacances fin juin à réaliser pour renforcer des aspects de la matière que tu ne maîtriserais éventuellement pas suffisamment.

D) REMEDIATION :

- Si tu rencontres des difficultés au cours de néerlandais, ton professeur est là pour répondre à tes questions. Il te suffit de fixer avec ton professeur un **rendez-vous** pendant la récréation, sur le temps de midi ou en fin de journée pour demander des explications supplémentaires si nécessaire.

- Les élèves n'ayant jamais eu de cours de néerlandais dans le cadre de leur parcours scolaire peuvent aussi bénéficier d'une heure de remédiation spécifique et d'une évaluation différenciée pendant une année scolaire, si le contrat spécifique de présence et de travail à ce cours est respecté.

E) MATERIEL SCOLAIRE : ⚠ À AVOIR À CHAQUE HEURE DE COURS !! ⚠

- Manuel : **Tornado 3 en 3^{ème} année et Tornado 4 en 4^{ème} année** (chacun est tenu d'être en possession de son manuel pour la fin du mois de septembre).
- **Classeur/farde à anneaux** pour classer le manuel et les feuilles volantes (tests, répertoire, feuilles supplémentaires de grammaire ou de vocabulaire, etc.).
- Le **répertoire (jaune)** des points d'interrogations et de devoirs certificatifs (à faire signer régulièrement par tes parents).
- Un **dictionnaire de poche** : Robert & Van Dale (NL-FR et FR-NL). Il doit rester en classe et pourrait être utilisé lors de certains exercices ou de certaines évaluations. L'accès à un dictionnaire papier ou en ligne à domicile (www.vandale.nl) peut s'ajouter à cet outil.
- Un **correcteur orthographique non-annoté** (si l'élève le souhaite) utilisable à tout moment.
- Un « **carnet d'apprentissage** » ou « **evolutieschrift** » qui te sera **personnel**, dans lequel tu écriras **tous les conseils et astuces de ton professeur et de tes camarades pour t'aider à progresser**.
- **Matériel divers** : feuilles à en-tête (toujours en avoir sur soi, même si aucune évaluation n'est prévue ce jour-là), matériel d'écriture habituel, bloc de feuilles volantes.
- Le **journal de classe**.